

<http://levenissian.fr/Non-Nicolas-la-commune-n-est-pas>



Non, Nicolas, la commune n'est pas morte !

- Idées -



Date de mise en ligne : jeudi 18 mars 2010

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Non, Nicolas, la commune n'est pas morte !

Le 18 Mars 1871, le peuple de Paris, ouvriers, artistes, intellectuels, se soulevait contre la trahison de Thiers.

Le 19, à 22 heures, le drapeau rouge flottait sur l'Hôtel de ville de Paris. Ce geste était bien plus qu'un symbole.

Il montrait au monde entier que les ouvriers avaient décidé de prendre en mains leurs destinées, qu'ils n'étaient pas éternellement voués à subir les volontés de la bourgeoisie industrielle à qui Guizot avait dit : « Enrichissez-vous ! »

Dans la première semaine de son existence, la Commune de Paris a pris quelques décisions qu'il serait bon d'avoir toujours à l'esprit.

Elle a interdit le travail de nuit alors qu'aujourd'hui on veut interdire le repos dominical.

Elle a remis en route en les améliorant les services publics (levée et distribution du courrier, laïcisation des écoles, statut de l'imprimerie nationale, collecte des impôts...) que nos dirigeants détruisent allègrement,

Elle a interdit les expulsions de locataires (pas de loi DALO, simplement du concret et de l'efficacité), alors que de nos jours, le 15 Mars (presque la date anniversaire) on recommence à expulser car les beaux jours reviennent (quelle grandeur d'âme de la part de tous ces rapaces).

Le 25 Avril 1871, elle réquisitionne les appartements vacants pour permettre l'hébergement des familles dont les maisons avaient été détruites par les bombardements. De nos jours, on interdit les tentes pour ne pas choquer les bien-pensants.

Elle a fait d'un ouvrier joaillier hongrois, Léo Frankel, un élu de la commune (qui deviendra ministre du travail), des polonais Wroblewski et Dombrowski des généraux, sans parler d'identité nationale. Il est vrai que les travailleurs n'ont pas de patrie, ce qui n'est pas le cas de nos dirigeants.

Elle veut mettre en place une démocratie nouvelle, où les élus sont responsables devant le peuple, révocables par lui... Aucune assemblée n'a compté un nombre aussi élevé d'ouvriers, d'employés. Dans notre assemblée nationale, il doit y avoir environ 1% d'ouvriers. Quel chemin parcouru, mais dans quel sens ?

Que ceux qui nous parlent de modernité, mettent en avant une politique nouvelle et innovante aient le courage de regarder 139 ans derrière eux : ils verront que pour cette époque, ils étaient déjà réactionnaires.

Lissagaray l'a décrite, Jean Ferrat l'a chantée, à nous peuple de France de la réaliser !

Pour cela, il nous faut réinvestir les lieux de travail, de discussions, redonner à tous l'espoir d'un monde où l'individu aurait toute sa place, où toutes ses composantes (sociale, culturelle..)seraient prises en compte.

Le temps est peut-être venu de chanter : « Non, Nicolas, la commune n'est pas morte ! ».